

APC DE SKIKDA

Les milliards de la discorde

Une session extraordinaire de l'APC tenue, la semaine écoulée, a été réservée à des délibérations liées à des marchés divers, à un transfert d'un montant de 13 milliards de centimes et à "l'interminable" projet de rentabilisation du patrimoine communal.

Intervenant dans un contexte politique bouillonnant, cette séance de travail a été empreinte d'une paresse détonante. Les élus communaux, à l'exception de trois d'entre eux, n'ont affiché aucune résistance et ont laissé passer une opportunité de taille au sujet de projets vitaux pour la ville de Skikda.

Le facteur de division au sein de la salle a été incontestablement le transfert d'un montant de 13 milliards de centimes, destinés à cinq projets adoptés au titre du BP 2007 il y a quatre mois, les routes, 8 milliards de centimes, aménagement des sites affectés aux logements ruraux et sociaux, 2,5 milliards de centimes, acquisition d'équipements de transport, 1 milliard de centimes, aménagement du parc de l'APC, 900 millions de centimes, et des études générales 600 millions de centimes.

Pour rappel, dans le cadre du BP 2007, ces projets se sont vu allouer respectivement 8,4 milliards de centimes, 5 milliards de centimes, 2 milliards de centimes et 800 millions de centimes : l'amputation effectuée varie entre 200 millions de centimes et 2,5 milliards de centimes.

Dans le souci d'équilibre budgétaire, selon la formule consacrée, ces 13 milliards ont été injectés dans d'autres projets, 13 total : étude et restauration de l'hôtel Paradis-Plage 1,3 milliard de centimes, aménagement de la Chaâba de Boulekeroua, phase 1, 900 millions de centimes, entretien et rénovation du réseau d'AEP de Boulekeroua, 1,1 milliard de centimes, construction de vespasiennes sur la corniche, 1,2 milliard de centimes, étude et construction d'un céliatorium, 300 millions de centimes, réhabilitation de groupements scolaires, 1,5 milliard de centimes, nettoiement de la ville, 2 milliards de centimes, aménagement urbain, 3,4 milliards de centimes, acquisition et installation de climatiseurs dans les édifices communaux, 800 millions de centimes, équipement du siège de l'APC,

400 millions de centimes, équipement du théâtre municipal, 1,5 milliard de centimes, achats de matériel médical au profit de l'hôpital de Skikda, 800 millions de centimes, et création d'un nouveau programme intitulé acquisition de matériel sonore et audiovisuels, pour un montant de 23 milliards de centimes.

Les divergences ont surgi dans la salle au sujet de quelques projets qui ont suscité l'indignation et la suspicion de quelques élus.

Le premier, le projet des routes, l'état de dégradation des chemins communaux aurait évité, selon les appréciations de ces élus, à l'exécutif communal, de réduire la somme adoptée au titre du BP. La justification est que ce volet s'est vu injecter un total de 30 milliards de centimes dans le cadre des différents programmes, traduisibles sur le terrain par l'entame des travaux au niveau des sites de Oued El-Ouahch, Sidi-Ahmed, Merdj Eddib et le 20-Août-55, et ce, bien que les incidences positives tardent à voir le jour.

Le deuxième est relatif à la somme de 1,5 milliard de centimes destinés à la réhabilitation des écoles pri-

maires. "Ce même projet a été reconduit et adopté déjà avec les mêmes montants et intitulé au titre du BP. "C'est bizarre, on a consommé totalement le montant accordé au titre du BP sans avoir ciblé toutes les écoles. L'état de délabrement des groupements scolaires nous a incité à réserver un plus financier", rétorque un élu du clan du P/APC.

Le troisième point de divergence concerne le théâtre municipal, ciblé par une opération qui suscite l'interrogation, sachant que ce dernier, en passe de devenir régional, s'est vu réserver une enveloppe financière de 13 milliards de centimes au titre du PSD, le moins que l'on puisse dire est que le 1,5 milliard de centimes accordé aurait pu être destiné à autre chose.

Des élus ont également proposé de lancer dans l'immédiat les travaux ciblant le cimetière de Zefzef, un projet adopté il y a quatre mois, pour un montant de 3 milliards de centimes. C'est toujours un projet.

Zaïd Zoheïr

ELECTIONS LEGISLATIVES

BATNA

FLN : le feu à la maison

Si, hier, la situation était au *wait and see* devant la mouhafadha FLN en attendant l'officialisation de la liste, aujourd'hui, les militants venus de toutes les communes de la wilaya non pas trouvé le mouhafadhi pour des explications et encore des bureaux ouverts à défaut de la salle de réunion, la cour était trop exigüe pour les contenir.

Tout a commencé lorsque la fille du père de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 a lancé : "non au fils de harkis !". Repris en chœur par tous les protestataires. La colère monte, chacun y va de ses qualificatifs, au point où on a cru au pire car les esprits s'échauffaient.

Nabila Ben Boulaid dira ensuite : "N'y a-t-il pas de femmes dans les Aurès ?" "Pourquoi aucune ne figure

dans des listes conduites par des illettrés au grand dam de notre grand Aurès ? Je défie la tête de liste du FLN de descendre vers la région d'Arris pour régler un problème de notoriété devant les hommes qui ont fait l'histoire." Rallié par un vieux militant venu d'Ouled Fadhel qui dira : "Mes enfants, vous êtes tous éligibles sauf les fils de harkis qu'on nous impose. Barrons-leur la route, il y va de notre honneur et celui des Chaouis."

Un sexagénaire, militant au vieux parti depuis 31 ans, plusieurs fois membre de différentes mouhafadha, a appelé les militants à la sagesse en recommandant l'élaboration d'un plan de riposte allant de l'empêchement d'une tenue de campagne jusqu'au boycott des élections. Il conclura que les Aurès ne sont que trop méprisés et

qu'il est temps de leur montrer de quel bois, on se chauffe.

Un élu de l'APW en exercice, M. Melakhessou, a qualifié cette liste de "liste de la honte", de véritable "secret deal" passé entre "cartel" de tribus aux dépens de celles dominantes numériquement et organiquement, en parlant de parti dont on a planifié la marginalisation.

Ces accusations, et bien d'autres, cette tension chez les militants et le silence de la population, qui observe les faits et gestes des politicards, en plus du dégoût des universitaires, ne présagent pas d'accalmie... Les risques de dérapage ne sont pas à exclure. Il y a bien le feu à la maison.

Houadef Mohamed

ANNABA

La liste de toutes les déceptions

C'est une liste explosive qui a freiné net les ardeurs des uns et les ambitions des autres. Elle est tombée comme un couperet le jour même de la clôture des candidatures aux législatives. Cette liste, selon les observateurs sur la place de Annaba, fera beaucoup de mal au FLN qui sera laminé et qui sera le grand perdant dans cette course. La déception est grande et la fronde gronde dans les rangs des militants qui voient dans le choix opéré

par la direction politique de leur formation une sorte d'humiliation et un mépris total de la volonté de la base militante. "Dans cette liste, nous déclarons un responsable d'une structure locale du vieux parti, il y a des parachutés qui ne résident même pas à Annaba, un député fantôme qui fait une apparition de temps à autre et d'autres qu'on a sortis du frigo et qu'on a mis au goût du jour. Ce n'est pas juste et ça ne se fait pas. Le mécontentement est général et il y

a un risque réel d'implosion. Certains vont tout faire pour empêcher l'élection de ces candidats quitte à faire campagne pour d'autres". Même si auparavant on imposait certaines candidatures, on laissait, cependant, quelques "places" pour les natifs et résidents de la région en respectant certains critères de sélection ; cette situation, sans précédent à Annaba, fera beaucoup de dégâts. C'est donc en rangs dispersés que le FLN affrontera ses adver-

saires politiques sur le terrain. Des adversaires ragailardis et revigorés par le fait qu'il s'est, selon des militants, auto sabordé et a déjà perdu ces élections avant même leur tenue. D'autres, au contraire, soutiennent que la discipline du parti prévaudra et que tous se rangeront derrière les candidats du FLN quel que soit le choix fait par la direction politique. Un vœu pieux ? L'avenir nous le dira.

M. Rahmani

ANNABA

POUR VOL DE MATERIEL
A ARCELOR MITTALCinq personnes
sous mandat de dépôt

Cinq personnes dont quatre employés exerçant à la société Arcelor Mittal, ex-complexe sidérurgique d'El-Hadjar, implantée dans la zone industrielle d'El-Hadjar (Annaba) ont été placées dimanche dernier sous mandat de dépôt pour vol de matériel. Le tribunal d'El-Hadjar, qui a instruit cette affaire, a placé deux autres personnes, un acheteur et un transporteur, sous contrôle judiciaire en attendant un complément d'enquête. Le vol de 7 roulements d'une valeur de 110 millions de centimes avait eu lieu la semaine passée au niveau de l'aciérie à oxygène n° 1.

Nabil Kebaïli

GUELMA

Les contrats de pré-emploi :
du bricolage

Face à la situation socioéconomique dramatique qui a engendré un irrémédiable déséquilibre sur le marché du travail, traduit par un taux de chômage qui ne cesse de ravager notre société, des milliers de jeunes s'orientent de plus en plus vers les formules d'emplois provisoires initiées pour atténuer un tant soit peu les effets de ce dangereux phénomène.

Une solution qui relève beaucoup plus du bricolage conjoncturel que d'une véritable politique visant la création et la garantie des emplois. Diplômés de l'université ou de la formation professionnelle, ils sont recrutés par la wilaya dans un cadre provisoire pour une durée de dix-huit mois et affectés dans les multiples institutions publiques pour s'occuper généralement des tâches secondaires. Une fois dans l'administration et contrairement à ce qui est prévu initialement, ils assurent des charges horaires égales à celles de titulaires pour des salaires ne dépassant pas les 6 000 DA, et perçus généralement avec plusieurs mois de retard. Hantés par le statut de chômeur et l'idée de se lever le matin sans aucune destination où désespérés par une longue quête de travail, ils préfèrent s'occuper histoire de se caser pour une période, ce qui permet de fuir l'oisiveté et le regard des autres. Mais devant la précarité des conditions de travail et la forme d'exploitation que revêtent ces postes, la déception ne tarde généralement pas à se manifester. Sans statut, ni garantie de la stabilité de ces emplois, ces nombreux jeunes uni-

versitaires ne savent plus quoi faire...

Abandonner pour reprendre le statut de chômeur ou se sacrifier dans l'espoir d'être régularisé à la fin du contrat de pré-emploi comme promis souvent par l'administration. Le choix n'est pas toujours facile à faire devant l'ampleur du chômage qui écarte, chez la majorité, l'espoir de trouver un poste stable. Parmi ces jeunes diplômés Linda, recrutée par la DEJ dans le cadre de cette formule (pré-emploi) ou emploi de jeunes, est la parfaite illustration de cette frange déçue et désappointée et ce minimum qui n'offre déjà aucune stabilité sociale ou morale. Affectée dans un centre de formation professionnelle pour assurer des modules secondaires, elle se retrouve face à une situation inattendue. En plus des déplacements quotidiens qui lui reviennent à 200 DA/jour, donc qu'elle ne peut couvrir avec son salaire humiliant, faut-il le dire, la jeune Linda est contrainte d'assurer seule le poste d'enseignante avec une charge horaire égale à celle d'un PEP. Devant le manque d'enseignants notamment dans ce centre où elle assure ses cours, la jeune enseignante qui habite Guelma-ville se demande pourquoi ne pas lui octroyer un poste budgétaire, d'autant que son contrat prendra fin dans quelques semaines et que la section n'a pas encore d'enseignant ? Combien existe-t-il de postes vacants alors que leurs occupants souffrent de ce statut qui privilégie l'exploitation.

B. A.